

APPEL A PROJETS PEDAGOGIQUES HESAM UNIVERSITE 2014

Principes fondamentaux

Suite à l'analyse de l'appel à manifestation d'intérêt publié en 2013 et dont les réponses sont synthétisées en annexe de ce document, le programme Paris Nouveaux Mondes lance, auprès des enseignants et enseignants-chercheurs des établissements membres de heSam Université, un appel à projets pédagogiques.

Le présent appel est celui de l'année 2014. Il sera réitéré en 2015, mais il peut couvrir des projets développés sur une période de septembre 2014 à décembre 2015.

Ces projets devront répondre à un besoin identifié et réaliste pour un public bien défini.

Ils devront permettre autant que possible d'établir des liens entre des établissements de heSam Université pour faire émerger une combinaison de compétences qui ne pouvait être réalisée auparavant.

Ces projets devront donc avoir un caractère innovant :

- soit par la pédagogie mise en œuvre pour le public considéré,
- soit par l'originalité de l'offre de formation ou l'ouverture disciplinaire proposées à ce public.

Les projets de licence suspendue seront traités en dehors de cet appel. Les projets d'écoles d'été font l'objet d'un autre appel à projet.

Les projets retenus devront porter le label heSam Université.

La sélection par le programme Paris Nouveaux Monde de heSam Université ne sera valable que si le projet est validé par l'établissement concerné.

Aspects financiers

Le soutien financier d'un projet pédagogique entre mai 2014 et décembre 2015 ne pourra dépasser 40 000 euros. Le programme Paris Nouveaux Monde envisage de financer dès cette année le démarrage d'un ou deux programmes compris entre 30 000 et 40 000 euros à dépenser sur 18 mois ainsi qu'une dizaine de projets au budget plus réduit, compris entre 5000 et 10 000 euros, pour septembre 2014 et pour septembre 2015. Le jury sera attentif à l'adéquation entre les sommes demandées et la réalité des projets.

Au-delà de décembre 2015, heSam Université ne peut prendre d'engagement. Pour les projets qui nécessiteraient la prise en charge financière d'heures d'enseignement, les établissements porteurs ou les labex engagés peuvent être sollicités pour assumer les frais de fonctionnement des formations à partir de janvier 2016.

Liste des dépenses éligibles :

- heures complémentaires d'enseignement pour les activités de formation prévues dans les projets,
- dépenses pédagogiques : documentation, ressources numériques, petits matériels dont équipements d'une valeur unitaire égale ou inférieure à 4000 € HT,
- dépenses relatives à des aménagements immobiliers nécessaires au caractère innovant du projet,
- les ressources pédagogiques numériques et les TICE ou les dépenses d'accès à ces ressources,
- dépenses de fonctionnement, de matériel et d'équipement pédagogique,
- frais de déplacement d'étudiants et d'enseignants...,
- prestations de services.

Comment candidater

Les personnes ou équipes porteuses de projets devront renvoyer **pour le 20 mars 2014** leur réponse selon le formulaire de réponse à l'appel à projets pédagogiques 2014 joint à cette notice, sous format word, à l'adresse : **AAPpedago2014@hesam.eu**, en donnant au fichier le nom du projet présenté.

Auparavant s'ils souhaitent être mis en relation avec des collègues d'autres établissements, notamment ceux qui ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt et dont les projets sont résumés en annexe, pour monter un projet ensemble, ils peuvent envoyer un message à la même adresse email et ils seront mis en contact.

Procédure de sélection

Un jury composé de responsables de l'équipe PNM et d'acteurs engagés dans la formation au sein des établissements de heSam se réunira fin mars.

Il évaluera les dossiers soumis, sur la base des critères suivants :

- a) apport réel pour les étudiants
- b) caractère innovant du projet (en termes de méthodes et d'ouverture disciplinaire)
- c) faisabilité réelle du projet dans le calendrier très court proposé et avec les moyens techniques disponibles au sein de l'établissement
- d) expérience et crédibilité de l'équipe porteuse concernant le type de projet proposé
- e) création/utilisation d'outils numériques partageables par la COMUE
- f) soutien des établissements concernés (avec signature des responsables dans la grille de réponse à l'AAP)
- g) visibilité pour heSam

Calendrier

- envoi des dossiers de candidature : le 20 mars 2014
- sélection des dossiers : 30 mars 2014
- démarrage des premiers projets : septembre 2014

Attention, les projets retenus devront être soutenus par les établissements concernés.

ANNEXE
SYNTHESE DES REPNSES
A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DE 2013

1. Les collègues de l'ENSAM ont envoyé 5 propositions de développement de procédés utilisant des outils pour la plupart numériques qui sont initialement conçus pour l'ingénierie ou la gestion mais qui pourraient intéresser des collègues d'autres établissements :

- utilisation des outils numériques personnels des étudiants (smartphone, ordinateurs...) comme objets d'enseignement et d'apprentissage bring your own device. Disciplines concernées : économie et gestion
- dispositif de classe inversée : cours à travailler à la maison sur un site, exercices et discussions en classe. Discipline concernée : mécanique
- dispositif d'évaluation à distance multisite via une plateforme numérique permettant en plus aux étudiants de s'entraîner. Disciplines concernées initialement : mécanique et gestion de projet
- Salle de formation multimedia mobile, utilisable pour plusieurs établissements en formation initiale et en formation continue. Le tout rangé dans un camion. Disciplines concernées : informatique, sécurité fonctionnelle, cyber-sécurité, gestion de crise, management de sécurité
- TP à distance : mutualisation de formations et matériels coûteux à travers un environnement technologique distant. Disciplines concernées : Informatique, TIC, système d'information

2. Un projet propose de travailler sur la transmission des savoirs sur l'art en Europe. Disciplines concernées : Histoire, histoire de l'art, histoire politique, sociologie, pédagogie

3. Un projet de rapprochement de deux masters sur le sujet du développement

4. Un projet de formation aux métiers du judiciaire : discipline concernée : droit

5. Des projets de création d'UE pluridisciplinaires dans des masters et doctorats existant. Disciplines concernées : anthropologie biologique, bioinformatique, épidémiologie, génétique, génomique, histoire de la médecine et des maladies, microbiologie, paléomicrobiologie, paléopathologie, santé publique. Bioinformatique, épidémiologie, génétique, génomique, transcriptomique, protéomique, imageries, microscopies, Santé publique, gestion de projet.

6. Un projet d'organisation de l'enseignement doctoral à l'échelle d'heSam et au-delà sur la démographie.

7. Un projet de création d'un séminaire transversal à des formations de disciplines différentes, mené par projet.

8. Un projet de formation pluridisciplinaire pour les étudiants de master et les doctorants sur la Renaissance. Disciplines concernées : Histoire de la philosophie, histoire moderne, histoire culturelle, histoire de la géographie, géographie culturelle, histoire du droit, histoire des institutions, histoire des universités, histoire de la médecine, histoire de l'art moderne, langue et littérature néo-latines, sciences religieuses, histoire religieuse, philosophie des

religions, philosophie politique, histoire des sciences, épistémologie des sciences humaines.

9. Un projet de mention « temporalité des techniques » à donner à plusieurs masters de 5 établissements, auxquels on ajoute des formations pluridisciplinaires sous forme de séminaires, de MOOC et de webinar. Disciplines concernées : architecture, design, ingénierie de la conception, histoire des techniques, philosophie des sciences et des techniques, socioanthropologie des techniques, patrimoine industriel

10. Un projet d'immersion linguistique en Asie devant permettre aux étudiants d'approfondir une langue utile à leur projet de recherche, quelle que soit leur discipline